Zeitschrift: Landschaftsschutz in der Schweiz : Tätigkeit der SL = Protection du paysage en Suisse : activité de la FSPAP

Herausgeber: Schweizerische Stiftung für Landschaftsschutz und Landschaftspflege

Band: - (1984)

Rubrik: Collaboration à des commissions et avec d'autres organisations

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

4. Collaboration à des commissions et avec d'autres organisations

4.1 Commissions fédérales

4.1.1 Révision de la loi sur la protection des eaux

La "Commission Aubert", au sein de laquelle le directeur de la FSPAP a siégé à titre de successeur du conseiller national W. Loretan, a terminé au printemps 1984 son projet de révision de la loi sur la protection des eaux, à l'issue de dix séances de travail. Ce projet, ainsi qu'un rapport explicatif du Département fédéral de l'intérieur, a fait l'objet d'une procédure de consultation (novembre 1984). La révision de la loi porte entre autres sur la sauvegarde de débits de restitution suffisants dans les cours d'eau, comme l'exige l'article 24bis de la Constitution fédérale, article qui a été accepté à une grande majorité par le peuple et les cantons en 1975.

4.1.2 Protection de la nature et du paysage lors de projets forestiers

L'Office fédéral des forêts a décidé d'élaborer un manuel de recommandations sur la manière de prendre en considération les intérêts de la protection de la nature et du paysage lors de projets forestiers, comme c'était le cas jusqu'ici, mais en plus, également lors de l'établissement des projets définitifs. Le groupe de travail chargé d'élaborer ce manuel a entrepris ses activités sous la présidence du forestier en chef W. Linder, Berne. Le directeur de la FSPAP en fait partie.

4.2 Commissions cantonales

Le Conseil d'Etat de Canton de Berne a nommé Hans Weiss et Bernard Lieberherr respectivement membres de la Commission cantonale de l'urbanisme et de la Commission cantonale de la protection des sites.

4.3 Prix nature et paysage 1984

En 1984, la "Conservation Foundation" créée en 1982 en Angleterre, prend une dimension européenne et décide d'attribuer ses prix dans d'autres pays du continent dont la Suisse. C'est pourquoi elle a demandé à notre Fondation d'assurer dans notre pays la distribution des prix qu'elle accorde chaque année. Les prix de la "Conservation Foundation" sont destinés à récompenser des projets en cours ou récemment achevés et réalisés par des particuliers, des groupes ou des organisations dans le domaine de la protection de la nature et du paysage. Il s'agit de 6 prix d'un montant de frs 5'000 chacun, répartis selon les catégories

suivantes: urbanisme-zones rurales -patrimoine-économie d'énergie-jeunes-industrie. De plus, parmi les lauréats des diverses catégories, un vainqueur reçoit le grand prix suisse doté d'une somme de frs 7'000. Précisons que la "Conservation Foundation" dont le siège est à Londres recherche elle-même ses ressources financières et cette année est soutenue par "Ford Motor Company".

Notre Fondation a donc sélectionné les candidats puis a procédé à la remise des prix au cours d'une cérémonie à laquelle la presse était conviée. Le prix de l'urbanisme a été attribué à la Ligue zurichoise pour la protection des oiseaux en raison de son action efficace et pratique pour le maintien d'oiseaux nicheurs dans les villes et le prix des zones rurales à M. J. Aeschbacher de Genève pour son engagement personnel et son courage civique dans la lutte contre le projet d'un aérodrome alpin démesuré à la Croix-de-Coeur sur Verbier (2200 m. alt.). Le prix du patrimoine a été décerné à la Fondation Pro Werdenberg SG qui oeuvre à la rénovation de cette petite cité moyenageuse depuis 25 ans. Les auteurs du projet-pilote de chauffage à distance du village de Sent GR basé sur le couplage bois/pompe à chaleur ont reçu le prix de l'économie d'énergie et les 21 élèves d'une classe du Gymnase d'Obwald, celui des jeunes pour leur engagement physique et moral dans les travaux qu'ils ont réalisés à la Grande Cariçaie (rive sud du Lac de Neuchâtel). Le prix de l'industrie n'a pas été attribué cette année. Enfin, M. J. Aeschbacher a reçu le grand prix suisse.

4.4 Centre "Champ Pittet" de la Ligue suisse pour la protection de la nature

Au début de l'année, notre collaborateur B. Lieberherr a terminé le mandat confié par la LSPN. Dans son rapport, il s'est surtout attaché à montrer ce qu'il est possible et réalisable d'entreprendre en faveur de la protection de la nature dans les domaines de l'information et de la formation. En septembre le Centre de Champ Pittet s'est ouvert avec une magnifique exposition intitulée: "des champignons et des hommes".